

**Assemblée générale**

Distr. générale
18 décembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 142 de l'ordre du jour

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie**Budget de la Mission d'observation des Nations Unies
en Géorgie pour l'exercice allant du 1er juillet 2004
au 30 juin 2005****Rapport du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats prévus	1-12	4
II. Ressources nécessaires	13	15
III. Analyse des variations	14-24	17
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	25	21
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne		22
Annexes		
Organigramme		25
Carte		26



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, dont le montant s'élève à 32 351 000 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 135 observateurs militaires, 18 membres de la police civile, 114 agents recrutés sur le plan international et 209 agents recrutés dans le pays.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante Police civile et composante Appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction administrative et de la gestion, qui sert l'ensemble de la mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante Appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie.

La variation des effectifs est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence s'il y a lieu aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie	Dépenses (2002/03)	Montants répartis (2003/04)	Prévisions de dépenses (2004/05)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	3 345,0	3 483,0	3 931,0	448,0	12,9
Personnel civil	14 595,1	15 113,7	16 795,6	1 681,9	11,1
Dépenses opérationnelles	10 881,6	12 112,3	11 624,4	(487,9)	(4,0)
Montant brut	28 821,7	30 709,0	32 351,0	1 642,0	5,3
Recettes provenant des contributions du personnel	1 920,3	1 960,2	2 193,9	233,7	11,9
Montant net	26 901,4	28 748,8	30 157,1	1 408,3	4,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	18,6	—	(18,6)	(100,0)
Total	28 821,7	30 727,6	32 351,0	1 623,4	5,3

Ressources humaines

	<i>Observateurs militaires^a</i>	<i>Police civile^a</i>	<i>Personnel international</i>	<i>Personnel recruté dans le pays^b</i>	Total
Direction exécutive et administration					
Effectif approuvé pour 2003/04	—	—	7	7	14
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	8	8	16
<i>Composantes</i>					
Composante civile					
Effectif approuvé pour 2003/04	—	—	13	3	16
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	14	3	17
Composante militaire					
Effectif approuvé pour 2003/04	135	—	3	28	166
Effectif proposé pour 2004/05	135	—	3	29	167
Composante Police civile					
Effectif approuvé pour 2003/04	—	—	—	—	—
Effectif proposé pour 2004/05	—	18	3	10	31
Composante Appui					
Effectif approuvé pour 2003/04	—	—	86	139	225
Effectif proposé pour 2004/05	—	—	86	159	245
Total					
Effectif approuvé pour 2003/04	135	—	109	177	421
Effectif proposé pour 2004/05	135	18	114	209	476
Variation nette	—	18	5	32	55

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats prévus

1. Le mandat de la Mission a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 937 (1994). Sa prorogation la plus récente a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 1494 (2003), en date du 30 juillet 2003.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante Police civile et composante Appui), chacune reflétant plutôt qu'elle ne détermine les caractéristiques communes des éléments qui y sont inclus.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction administrative et de la gestion, qui sert l'ensemble de la mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante Appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie. La variation des effectifs par rapport au budget de 2003/04 est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

5. Le bureau de liaison de la Mission est situé dans la capitale, Tbilissi, où se trouve aussi un bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Le quartier général de la Mission se trouve à Soukhoumi, à quelque 350 kilomètres de Tbilissi; il comprend un autre bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et les bureaux permanents du Représentant spécial adjoint et du chef de l'administration. La Mission a des quartiers généraux de secteur à Gali et à Zougdid. Tous les déplacements du personnel, ainsi que le transport des biens et services entre ces différents endroits sont assurés par la Mission.

Direction exécutive et administration

6. Le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs assurent la direction générale et l'administration de la Mission.

Ressources humaines
Direction exécutive et administration

Personnel international									Personnel recruté dans le pays ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité	Total partiel				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectif approuvé 2003/04	1	1	1	—	—	2	2	7	7	—	14
Effectif proposé 2004/05	1	1	1	—	1	2	2	8	8	—	16
Variation nette	—	—	—	—	1	—	—	1	1	—	2

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

7. Il est demandé un poste d'interprète supplémentaire, de la catégorie du Service mobile, dont le titulaire aiderait le Représentant spécial du Secrétaire général à mettre à la disposition des parties, en deux langues, les communications et rapports concernant la Mission. Actuellement, ce sont des spécialistes des affaires politiques et des affaires civiles, des classes P-3 et P-4, qui assument ces tâches en plus de leurs fonctions normales; or, l'exécution des produits de la composante 1 (composante civile opérationnelle) requiert une disponibilité totale du personnel technique. En raison de la nature des fonctions et de l'impératif de confidentialité, le titulaire de ce poste doit être recruté sur le plan international.

8. Il est également proposé de créer un poste d'agent recruté dans le pays pour un réceptionniste qui travaillerait au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Tbilissi. La présence d'un réceptionniste s'impose car le Représentant spécial reçoit à son bureau des représentants de gouvernements, d'ambassades et d'organisations internationales.

Composante 1 : composante civile opérationnelle

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Progrès sur la voie d'un règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie	1.1.1 Participation des deux parties à des réunions périodiques sur les garanties de sécurité, le retour des déplacés et des réfugiés et les projets économiques 1.1.2 Participation des deux parties à des réunions périodiques sur les questions politiques 1.1.3 Signature par les parties de trois accords sur les garanties de sécurité, le retour des déplacés et des réfugiés et les projets économiques
<i>Produits</i> Présidence de quatre réunions de haut niveau du Groupe des amis de la Géorgie avec les parties au conflit (trois à Genève et une à New York)	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
• Consultations bimestrielles avec le Groupe des amis de la Géorgie concernant les préparatifs et le suivi des activités relatives au processus de paix mené sous l'égide des Nations Unies, en particulier les réunions de haut niveau qui se tiendront dans les capitales des États Membres constituant le Groupe des amis de la Géorgie, à Tbilissi et à New York • Consultations mensuelles avec les organisations et organismes internationaux actifs en Géorgie, au sujet des projets et initiatives devant favoriser le processus de paix mené sous l'égide des Nations Unies • Présidence de trois réunions de chacune des trois équipes spéciales chargées respectivement des questions politiques et de la sécurité, des questions politiques relatives aux réfugiés et aux déplacés et des projets économiques • Une réunion sur les mesures propres à renforcer la confiance, avec la participation des parties, du Groupe des amis de la Géorgie, d'autres organisations internationales et de représentants de la société civile • Présidence de trois réunions du Conseil de coordination et de ses trois groupes de travail, chargés des aspects techniques de la sécurité, des questions relatives aux déplacés et aux réfugiés et des questions socioéconomiques • Quatre rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité • Quatre rapports analytiques sur les principaux problèmes de fond et les grandes questions politiques, visant à faire connaître aux parties les pratiques optimales et les enseignements que l'ONU a tirés de son expérience dans d'autres zones de conflit • Six séances d'information (avec présentations spéciales et tables rondes), organisées en vue de créer un climat de confiance et de compréhension entre les représentants des divers secteurs de la société, des deux côtés	
1.2 Augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés revenus dans le district de Gali	1.2.1 Retour de 4 000 déplacés et réfugiés dans le district de Gali (au début de 2003, il y avait eu entre 35 000 et 40 000 retours)
<i>Produits</i> • Mobilisation, auprès des pays donateurs et des organisations internationales, de ressources pour le financement du relèvement des zones de retour, moyennant des contacts bilatéraux et des activités visant à faire connaître les besoins sur le terrain • Mises à jour bimestrielles de la situation dans les villages, avec indication des changements dans l'évolution des retours	
1.3 Plus grand respect des droits de l'homme partout en Abkhazie, en particulier dans le district de Gali	1.3.1 Augmentation du nombre de plaintes relatives aux droits de l'homme auxquelles les autorités locales donnent suite (le nombre d'affaires réglées de façon satisfaisante passant de 30 en 2002/03 à 35 en 2004/05)

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
<i>Produits</i> • Aide ou conseils à 260 personnes, dont des rapatriés, concernant les recours juridiques à introduire pour régler leurs problèmes • Appui à sept projets sur des questions relatives aux droits de l'homme mis en oeuvre au niveau des collectivités (mobilisation de ressources, participation, suivi) • Appui à 15 programmes de sensibilisation aux droits de l'homme, au moyen de brochures, d'émissions de télévision et de tables rondes • Appui à trois stages de formation sur les droits de l'homme organisés à l'intention de 40 agents de la force publique (mobilisation de ressources, participation, suivi) <i>Facteurs externes</i> : Il faudra que les deux parties coopèrent, que des tiers soient disposés à soutenir et à faciliter le processus de paix et que le processus politique ne souffre pas des campagnes électorales et des résultats des élections qui se tiendront en Abkhazie (Géorgie) et en Géorgie en 2004.	

Ressources humaines

Composante 1 : composante civile opérationnelle

Personnel international									Personnel recruté dans le pays ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité	Total partiel				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectif approuvé 2003/04	—	1	3	7	—	2	—	13	3	—	16
Effectif proposé 2004/05	—	1	3	8	—	2	—	14	3	—	17
Variation nette	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	1

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Réalisation escomptée/produit
Réalisation escomptée 1.3 <i>Produits</i> • Aide ou conseils à 260 personnes, dont des rapatriés, concernant les recours juridiques à introduire pour régler leurs problèmes • Appui à sept projets sur des questions relatives aux droits de l'homme mis en oeuvre au niveau des collectivités (mobilisation de ressources, participation, suivi) • Appui à 15 programmes de sensibilisation aux droits de l'homme, au moyen de brochures, d'émissions de télévision et de tables rondes

<i>Réalisation escomptée/produit</i>
Appui à trois stages de formation sur les droits de l'homme organisés à l'intention de 40 agents de la force publique (mobilisation de ressources, participation, suivi) <i>Justification</i> Personnel international : un poste supplémentaire Il est demandé pour le Bureau des droits de l'homme en Abkhazie (Géorgie) un poste P-3 supplémentaire de spécialiste des droits de l'homme. En effet, les activités du Bureau sont devenues plus sensibles politiquement et font l'objet d'une attention accrue; on s'attend à ce que les réfugiés et déplacés reviennent en plus grand nombre dans le district de Gali et les parties ont accepté qu'une antenne du Bureau soit ouverte dans ce district. En outre, avec la création d'une équipe spéciale chargée des questions humanitaires, le Bureau a des responsabilités supplémentaires. Le titulaire du poste participerait aux activités de promotion, de sensibilisation et de formation de la Mission, ainsi qu'à ses activités de protection, le nombre de violations des droits de l'homme donnant lieu à une enquête et à une assistance devant augmenter de 49 % (de 175 en 2002/03 à 260 en 2004/05).

Composante 2 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Respect de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces (Accord de Moscou)	2.1.1 Réduction de 50 % des violations de l'Accord de cessez-le-feu (4 violations en 2002/03) 2.1.2 Accord des parties concernant la création d'un mécanisme de renforcement de la confiance visant à apaiser les tensions dans la vallée de la Kodori 2.1.3 Aucune arme lourde introduite dans la vallée de la Kodori
<i>Produits</i> - Réunions quadripartites hebdomadaires avec les deux parties, au niveau des agents de liaison - Réunions quotidiennes dans les secteurs et au quartier général, au niveau des agents de liaison 13 104 jours de patrouille à Gali et Zougdid (63 patrouilles par semaine en moyenne, pendant 52 semaines, à raison de 4 observateurs militaires par patrouille) 1 560 jours de patrouille dans la vallée de la Kodori (1 patrouille par jour, 6 jours par semaine, pendant 52 semaines, à raison de 5 observateurs militaires par patrouille en moyenne) 231 jours de patrouille aux fins d'enquêtes conjointes (52 patrouilles, plus 25 patrouilles pour des enquêtes spéciales, à raison de 3 observateurs militaires par patrouille)	

- 3 000 jours de patrouille de liaison à Zougdidi, Gali, Soukhoumi et Tbilissi (1 patrouille par jour à chaque endroit, à raison de 2 observateurs militaires par patrouille, plus environ 40 patrouilles spéciales)
- 500 heures de patrouille aérienne à Gali et à Zougdidi (5 heures par semaine dans chaque secteur, soit 10 heures par semaine et environ 500 heures pour une période comprise entre 48 et 52 semaines)
- 120 heures de patrouille aérienne dans la vallée de la Kodori
- Enquêtes sur toutes les violations de l'Accord de Moscou

Facteurs externes

Il faudra que les deux parties soient disposées à coopérer.

Il ne faudrait pas que les conditions de sécurité se dégradent du fait des activités de groupes armés irréguliers. Il faudra que les conditions de sécurité soient suffisamment bonnes pour permettre les patrouilles aériennes. Il faudra que les parties se montrent déterminées à garantir la sécurité du personnel de la MONUG dans la vallée de la Kodori.

Ressources humaines

Composante 2 : composante militaire

Catégorie de personnel										Total
I. Observateurs militaires										
Effectif approuvé pour 2003/04										135
Effectif proposé pour 2004/05										135
Variation nette										–
Personnel international										
SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité	Total partiel	Personnel recruté dans le pays ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
II. Personnel civil										
Bureau du Chef des observateurs militaires										
Effectif approuvé pour 2003/04										31
Effectif proposé pour 2004/05										32
Variation nette										1
Total (I-II)										
Effectif approuvé pour 2003/04										166
Effectif proposé pour 2004/05										167
Variation nette										1

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Réalisation escomptée/produit</i>
Réalisation escomptée 2.1 <i>Produits</i> • 1 560 jours de patrouille dans la vallée de la Kodori (1 patrouille par jour, 6 jours par semaine, pendant 52 semaines, à raison de 5 observateurs militaires par patrouille en moyenne) • 120 heures de patrouille aérienne dans la vallée de la Kodori <i>Justification</i> Personnel recruté dans le pays : 1 poste supplémentaire Il est demandé un poste supplémentaire d'interprète recruté sur le plan national car la MONUG effectuera désormais des patrouilles dans les deux parties de la vallée de la Kodori : la partie supérieure, à partir de Khida Pass, et la partie inférieure, à partir d'Amtkel.

Composante 3 : composante Police civile

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Raffermissement de l'ordre du public dans les districts de Gali et de Zougidi	3.1.1 Recrutement de 10 agents locaux d'origine géorgienne par les forces de l'ordre du district de Gali (notamment aux échelons supérieurs). En décembre 2003, les forces de l'ordre comptaient 3 agents locaux d'origine géorgienne 3.1.2 Augmentation du nombre de demandes d'assistance adressées par la population locale aux forces de l'ordre du district de Zougidi (de 300 en 2002/03 à 450 en 2004/05); augmentation du nombre de demandes d'assistance adressées par la population locale aux forces de l'ordre du district de Gali (de 100 en 2002/03 à 200 en 2004/05) 3.1.3 Assentiment des parties concernant l'extension de la compétence territoriale du Groupe mixte d'enquête et de ses compétences en matière pénale
<i>Produits</i> • Mobilisation, auprès de pays donateurs et d'organisations internationales, de ressources pour le financement du développement (matériel et installations) des services locaux chargés du maintien de l'ordre, et de la formation de leurs agents grâce à des contacts bilatéraux réguliers et des activités d'information sur les besoins sur le terrain • Formation de 60 policiers à l'École de police du Kosovo	

- Préparation, organisation et suivi de réunions hebdomadaires avec le Groupe mixte d'enquête et de réunions quadripartites hebdomadaires, avec la participation des services locaux chargés du maintien de l'ordre, des responsables des districts et de la force de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants
- 11 680 jours de patrouille dans les secteurs de Gali et de Zougdidi (4 patrouilles par jour, deux par secteur, pendant 365 jours, à raison de 2 membres de la police civile par patrouille) afin d'évaluer les conditions de sécurité et de donner des conseils aux responsables locaux du maintien de l'ordre
- Réunions hebdomadaires, au niveau du commandement, avec les services locaux chargés du maintien de l'ordre
- Organisation ou aide à l'organisation de 6 séances d'information (tables rondes ou journées portes ouvertes) en vue de mieux faire connaître le rôle de la police dans la société et contribuer à ce que la population locale fasse davantage confiance aux forces de l'ordre

Facteurs externes

Il faudra que les deux parties soient disposées à coopérer.

Il faudra que les donateurs soient disposés à fournir des fonds aux services de maintien de l'ordre et à organiser des activités de formation à leur intention. Il faudra que puissent se trouver des candidats qualifiés désireux d'entrer dans la police.

Ressources humaines

Composante 3 : composante Police civile

Catégorie de personnel											Total
I. Observateurs militaires											
Effectif approuvé pour 2003/04											—
Effectif proposé pour 2004/05											18
Variation nette											18
Personnel international											
SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité	Total partiel	Personnel recruté dans le pays ^a	Volontaires des Nations Unies	Total	
II. Personnel civil											
Bureau du Conseiller principal pour les questions de police											
Effectif approuvé pour 2003/04											—
Effectif proposé pour 2004/05											13
Variation nette											13
Total (I-II)											
Effectif approuvé pour 2003/04											—

<i>Personnel international</i>								<i>Personnel recruté dans le pays^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total partiel			
Effectif proposé pour 2004/05										31
Variation nette										31

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

9. Le Conseil de sécurité ayant, dans sa résolution 1494 (2003) du 30 juillet 2003, fait sienne la recommandation du Secrétaire général tendant à ce qu'une composante Police civile de 20 membres soit créée à la MONUG, il est proposé de déployer à Soukhomi, Tbilissi, Gali et Zougidi 18 membres de la police civile qui seront supervisés par un Conseiller principal pour les questions de police de la classe P-5 et un Chef d'état major de la police de la classe P-4. Le Conseiller principal dirigera tous les membres de la police civile de la Mission, conseillera le Représentant spécial du Secrétaire général et entretiendra des contacts, au plus haut niveau, avec les services locaux du maintien de l'ordre. Le Chef d'état major de la police secondera le Conseiller principal et coordonnera toutes les questions relatives à l'administration et à la gestion pour la composante Police civile; il s'occupera aussi de toutes les questions touchant à la discipline et aux enquêtes internes. Il est également proposé de créer un poste P-3 de spécialiste des affaires civiles, dont la Mission aura besoin en raison du déploiement de la composante Police civile dans les secteurs de Gali et de Zougidi, du retour attendu des déplacés, qui devra s'opérer dans l'ordre et la dignité, et de l'application, dans un avenir proche, des recommandations issues de la mission du Programme des Nations Unies pour le développement portant sur les possibilités de remise en état du district de Gali et des districts voisins. Le spécialiste des affaires civiles apportera son aide au Conseiller principal pour tout ce qui touche aux questions civiles et entretiendra des contacts avec les services locaux du maintien de l'ordre.

10. Il est prévu sept postes d'assistant linguistique recruté dans le pays, dont les titulaires aideraient les membres de la police civile à communiquer avec les autorités locales et la population, et trois postes d'agent d'appui (un à Soukhomi, un à Gali et un à Zougidi) dont les titulaires rempliraient des fonctions administratives et exécuteraient des tâches de secrétariat).

Composante 4 : composante Appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
4.1 Soutien logistique et appui administratif efficaces et efficients	4.1.1 Réduction du pourcentage de la valeur totale des stocks en attente de passage par pertes et profits, de 5,1 % au 30 juin 2003 à 0 % au 30 juin 2005

	4.1.3 Augmentation du pourcentage de véhicules disponibles, de 90 % en 2002/03 à 98 % en 2004/05 4.1.4 Augmentation de 400 % du débit de la connexion informatique du bureau de liaison de Tbilissi (de 512 kb en 2003/04 à 2 Mb en 2004/05)
<i>Produits</i> Amélioration des services • Installation de Galileo (système de gestion des stocks et des achats) et formation de 35 agents de la Mission à son utilisation • Remplacement de 6 blindés lourds présentant des problèmes chroniques par des véhicules plus fiables • Installation d'une liaison E1 au bureau de liaison de Tbilissi (2Mb en 2004/05, contre 512 kb en 2003/04) • Simplification des structures de gestion grâce au regroupement de cinq sections (transports, génie, régulation des mouvements, informatique et opérations aériennes), qui seront placées sous la direction du chef des services techniques Personnel militaire • Relève de 115 observateurs militaires et de 16 membres de la police civile Personnel civil • Administration des contrats de 102 agents recrutés sur le plan international et de 199 agents recrutés dans le pays Installations et infrastructures • Réparation de 8 ponts et de 68 km de routes pour faciliter les patrouilles des observateurs militaires Transports terrestres • Entretien de 128 véhicules légers et de 52 véhicules lourds spéciaux Transports aériens • Transport aérien de 8 000 passagers et de 70 000 tonnes de marchandises Transmissions • Appui au fonctionnement de 10 centraux téléphoniques servant à 450 utilisateurs Informatique • Appui à l'utilisation, entretien et réparation de 307 ordinateurs de bureau, 98 ordinateurs portables et 31 serveurs à 4 endroits • Appui au fonctionnement d'un réseau longue portée servant à 450 utilisateurs	

- Appui au fonctionnement de 5 logiciels de gestion essentiels : PAS électronique, eMaRS (gestion du recrutement), ADS (gestion de l'information), réseau de sauvegarde et de stockage, et système de sécurité des données

Facteurs externes

Il faudra que les conditions de sécurité soient suffisamment bonnes pour que les activités d'appui puissent être menées normalement et pour que les patrouilles aériennes soient possibles. Il ne faudrait pas que les déplacements du personnel, du matériel et des fournitures soient entravés par des décisions politiques

Ressources humaines

Composante 4 : composante Appui

	Personnel international								Personnel recruté dans le pays ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité	Total partiel			
Personnel civil											
Bureau du Chef de l'administration											
Effectif approuvé pour 2003/04	—	1	4	11	50	15	5	86	139	—	225
Effectif proposé pour 2004/05	—	1	4	11	50	15	5	86	159	—	245
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	20	—	20

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

11. Il est proposé de reclasser à P-5 le poste de chef des services généraux (actuellement P-4), et d'en faire un poste de chef des services techniques, en vue de simplifier les structures de gestion en regroupant sous la direction du titulaire cinq sections qui relèvent actuellement directement du Chef de l'administration, ce qui permettra à celui-ci de consacrer moins de temps à des tâches opérationnelles et de se concentrer sur des fonctions plus stratégiques et sur la planification.

12. Il est aussi proposé de remplacer 20 contrats de vacataires (contrats de louage de services), inscrits à la rubrique Dépenses opérationnelles pour l'exercice 2003/04, par 20 postes d'agent recruté dans le pays pour une période déterminée (série 100), dans les domaines suivants : génie, transmissions, informatique, services généraux, transports, finances et personnel. Une étude réalisée par le Département des opérations de maintien de la paix a montré que les activités concernées correspondent à des fonctions essentielles et continues et que les contrats actuels ne sont donc pas appropriés.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2002/03)	Montants alloués (2003/04)	Dépenses prévues (2004/05)	Variation	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3)-(2)	(5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	3 317,1	3 455,1	3 378,7	(76,4)	(2,2)
Contingents	27,9	27,9	64,3	36,4	130,3
Police civile	—	—	488,0	488,0	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	3 345,0	3 483,0	3 931,0	448,0	12,9
Personnel civil					
Personnel international ^a	12 341,9	12 810,4	14 273,6	1 463,2	11,4
Personnel recruté dans le pays ^b	2 253,2	2 303,3	2 522,0	218,7	9,5
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Total partiel	14 595,1	15 113,7	16 795,6	1 681,9	11,1
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	115,2	84,2	109,0	24,8	29,5
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	—	—	—	—	—
Voyages	677,6	603,7	690,5	86,8	14,4
Installations et infrastructures	2 457,1	2 501,2	2 209,8	(291,4)	(11,6)
Transports terrestres	1 252,9	1 189,0	2 619,0	1 430,0	120,3
Transports aériens	2 879,4	4 095,6	2 588,8	(1 506,8)	(36,8)
Transports maritimes et fluviaux	—	—	—	—	—
Transmissions	1 475,3	1 473,5	1 673,9	200,4	13,6
Informatique	1 211,5	1 254,9	915,2	(339,7)	(27,1)
Services médicaux	168,9	134,0	39,3	(94,7)	(70,7)
Matériel spécial	16,9	—	14,7	14,7	—
Fournitures, services et matériel divers	626,8	776,2	764,2	(12,0)	(1,5)
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	10 881,6	12 112,3	11 624,4	(487,9)	(4,0)
Total brut	28 821,7	30 709,0	32 351,0	1 642,0	5,3
Recettes provenant des contributions du personnel	1 920,3	1 960,2	2 193,9	233,7	11,9
Total net	26 901,4	28 748,8	30 157,1	1 408,3	4,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	18,6	—	(18,6)	(100,0)
Total	28 821,7	30 727,6	32 351,0	1 623,4	5,3

^a Les prévisions pour 2004/05 ont été établies, comme celles de 2003/04, sur la base d'un taux de vacance de postes de 10 %.

^b Les prévisions pour 2004/05 ont été établies, comme celles de 2003/04, sur la base d'un taux de vacance de postes de 5 %.

**B. Matériel appartenant aux contingents :
matériel majeur et soutien logistique autonome**

13. Les montants prévus pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, calculés aux taux standard appliqués pour les remboursements au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 91 800 dollars et se répartissent comme suit :

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	64,3
Soutien logistique autonome	
Magasins – divers	0,6
Services médicaux	26,9
Total partiel.	27,5
Total	91,8

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Contingents	36,4	130,3 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

14. En vertu d'un nouveau Mémoire d'accord, deux ambulances fournies par le Gouvernement allemand, considérées comme des contributions volontaires en nature en 2003/04, seront budgétisées comme matériel appartenant au contingent et fourni avec services et donneront lieu au remboursement correspondant.

	<i>Variation</i>	
Police civile	488,0	%

• **Mandat : création d'une composante Police civile**

15. Le Conseil de sécurité ayant fait sienne, dans sa résolution 1494 (2003) du 30 juillet 2003, la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que soit créée une composante Police civile à la MONUG, il est prévu des ressources pour 18 membres de la police civile, au titre de l'indemnité de subsistance (missions), des voyages liés à la mise en place et à la relève, de l'indemnité d'habillement, et de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 10 %.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
Personnel international	1 463,2	11,4 %

• **Mandat : création d'une composante Police civile et d'un bureau des droits de l'homme**

16. L'augmentation des ressources demandées tient surtout à la création de trois postes d'agent international pour la nouvelle composante Police civile et d'un poste de spécialiste des droits de l'homme pour le bureau des droits de l'homme en Abkhazie (voir le texte relatif aux composantes 1 et 3).

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté dans le pays	218,7	9,5 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

17. L'augmentation des ressources demandées tient principalement au remplacement de 20 contrats de vacataire par 20 postes d'agent recruté dans le pays (voir le texte relatif à la composante 4).

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	24,8	29,5 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

18. La raison pour laquelle les ressources demandées sont en augmentation est qu'il est proposé d'engager huit agents de sécurité supplémentaires, au titre de contrats de durée limitée, en vue d'un meilleur encadrement du groupe de gardes qu'une firme privée fournit à la Mission.

	<i>Variation</i>	
Voyages	86,8	14,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

<i>Réalisation escomptée/produits</i>
Réalisation escomptée 1.1
<i>Produits</i>
• Présidence de quatre réunions de haut niveau du Groupe des Amis de la Géorgie avec les parties au conflit (trois à Genève et une à New York) • Consultations bimestrielles avec le Groupe des Amis de la Géorgie concernant les préparatifs et le suivi des activités relatives au processus de paix mené sous l'égide des Nations Unies, en particulier les réunions de haut niveau qui se tiendront dans les capitales des États Membres constituant le Groupe des Amis de la Géorgie, à Tbilissi et à New York

Justification

L'augmentation des ressources demandées tient à des voyages supplémentaires qui seront effectués aux fins de consultations politiques avec les pays membres du Groupe des Amis de la Géorgie (Allemagne, France, Royaume-Uni, Fédération de Russie et États-Unis), la réunion que le Groupe a tenue en février 2003 ayant eu des effets positifs

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(291,4)	(11,6 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

19. La réduction des ressources prévues s'explique principalement par le fait que les grands projets de remise en état des bureaux ont été menés à bien en 2003/04, et que les dépenses au titre des services de réaménagement et de rénovation, du matériel d'hébergement et du matériel de bureau seront donc moins importantes.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	1 430,0	120,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

Réalisation escomptée/produits

Réalisation escomptée 4.1

*Produits***Amélioration des services**

- Remplacement de 6 blindés lourds présentant des problèmes chroniques par des véhicules plus fiables

Justification

L'augmentation des ressources prévues tient principalement au remplacement de six blindés lourds présentant des problèmes chroniques par des véhicules plus fiables (ce qui doit permettre de porter la proportion de véhicules disponibles de 90 % en 2002/03 à 98 % en 2004/05) et au remplacement de 16 véhicules tout usage vétustes et endommagés (contre deux berlines et un camion seulement en 2003/04), suivant le cycle de remplacement des véhicules usagés de la Mission

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	(1 506,8)	(36,8 %)

- **Facteurs externes : les conditions de sécurité ne permettent pas le déploiement du troisième hélicoptère tactique léger**

20. Depuis qu'un hélicoptère de la Mission a été abattu en 2001, le déploiement du troisième hélicoptère tactique n'a cessé d'être reporté. Les conditions de sécurité restant incertaines, le montant correspondant a été supprimé du budget.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	200,4	13,6 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

21. La variation est principalement due à un besoin accru de pièces de rechange, le matériel de transmission reçu de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi au cours des deux exercices précédents étant arrivé sans les pièces de rechange nécessaires.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(339,7)	(27,1 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

22. La variation est principalement due à une réduction des achats de matériel, à la suite d'un examen, par la Mission, des besoins en la matière.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	(94,7)	(70,7 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

23. La réduction des ressources prévues tient à l'entrée en vigueur d'un nouveau Mémoire d'accord avec le Gouvernement allemand, qui couvre les fournitures médicales destinées aux observateurs militaires et les membres de la police civile, lesquelles ne seront donc plus achetées par la Mission.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	14,7	%

• **Facteurs externes : conditions de sécurité dans le district de Gali**

24. La variation tient au fait que les mines posent de sérieux dangers, en particulier dans le secteur de Gali, et qu'il faudra remplacer des détecteurs de mines et de métaux pour que les stocks demeurent suffisants.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

25. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la MONUG portent sur les points suivants :

a) L'ouverture d'un crédit de 32 351 000 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour une période de 12 mois allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005;

b) La mise en recouvrement, à raison de 2 695 917 dollars par mois, du montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne

Demande/recommandation

Mesures prises

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/57/772/Add.1)

1. Le Comité consultatif demande qu'à l'avenir, le Secrétariat indique, dans les informations supplémentaires qu'il lui fournit, si le fait que le nombre d'observateurs militaires déployés est moins élevé que prévu tient à des difficultés de recrutement ou à d'autres raisons; les mesures envisagées pour faire face à ce problème devraient également être présentées au Comité (par. 11).

Grâce à la diligence du Siège, le nombre d'observateurs militaires actuellement déployés correspond aux effectifs prévus dans le budget et devrait rester stable.

2. Le Comité recommande que la question du déploiement actuel et des effectifs soit suivie de manière à assurer l'utilisation optimale des effectifs actuellement approuvés. Au cas où des besoins supplémentaires apparaîtraient, la demande de création de postes qui en résulterait devrait être accompagnée de toutes les justifications requises, compte tenu des ressources nécessaires pour assurer l'exécution du mandat, de l'utilisation efficace des investissements de l'Organisation dans le domaine des technologies nouvelles et de toute possibilité éventuelle de redéploiement. En conséquence, à ce stade, le Comité n'appuie pas la création des deux postes d'agent recruté dans le pays qui ont été demandés (par. 14).

La MONUG a passé en revue son tableau d'effectif; pour l'essentiel, les postes nouveaux demandés dans le budget de 2004/05 sont liés à l'expansion du mandat de la Mission et aux activités correspondantes, ou à l'opération de régularisation visant à ce que les fonctions essentielles soient assurées par des titulaires de postes plutôt que par des agents contractuels.

3. En ce qui concerne l'examen par la Mission des ressources consacrées aux voyages, le Comité réitère sa demande et recommande que l'augmentation de 79 700 dollars prévue au titre des voyages ne soit pas approuvée. De plus, le Comité recommande que dans l'exécution du programme de voyages de la Mission, la priorité soit donnée aux voyages effectués en vue de consultations politiques et à l'intérieur de la zone de la Mission (par. 17).

La MONUG a passé en revue les ressources qu'elle consacre aux voyages pour essayer de réaliser des économies, et s'est dotée d'un système de téléconférences afin de réduire ses besoins. Toutefois, étant donné l'endroit où se déroule la Mission, les voyages sont longs et onéreux dans un sens comme dans l'autre : pour les itinéraires passant par Tbilissi, les voyageurs demeurent tributaires des correspondances assurées par l'ONU entre Tbilissi et Soukhoumi, lesquelles ne sont offertes que le lundi, le mercredi et le vendredi. Les vols

*Demande/recommandation**Mesures prises*

4. Le Comité est d'avis que des économies pourraient être réalisées dans le domaine de l'informatique (par. 18).

passant par Tbilissi sont parfois jusqu'à deux fois plus chers que ceux qui passent par Trabzon (Turquie), mais les itinéraires passant par Trabzon ou par Istanbul allongent les voyages d'au moins deux jours.

5. Le Comité demande que le nouveau programme informatique de la Mission soit réexaminé dans l'optique de réaliser des économies grâce à l'adoption de la configuration la plus efficace et la plus rentable (par. 19).

La MONUG a passé en revue ses besoins informatiques et prévoit de réduire ses achats de matériel d'un tiers par rapport à 2003/04. Toutefois, les besoins découlant pour la plupart des programmes et des systèmes, de plus en plus nombreux, que le Siège demande aux missions d'utiliser, celles-ci ont peu de marge de manoeuvre en la matière.

6. Le Comité demande qu'à l'avenir, des explications plus complètes et des justifications plus détaillées soient fournies dans le budget sur les variations importantes, aussi bien à la hausse qu'à la baisse, du montant des ressources prévues (par. 20).

La MONUG a recensé certains postes sur lesquels elle pourrait réaliser des économies, notamment les licences, les redevances et la location de logiciels, ainsi que l'achat de logiciels et de matériel; elle a ainsi pu réduire d'un total de 27,1 %, par rapport à 2003/04, les ressources prévues pour l'informatique.

7. En ce qui concerne le système Carlog, le Comité n'est toujours pas convaincu du rapport coût-efficacité du système, et demande par conséquent que des informations à ce sujet soient présentées dans le prochain budget (par. 21).

La MONUG se pliera à cette demande.

Le système est économiquement rationnel car il permet de prolonger la durée de vie du parc de véhicules (en l'absence des contrôles qu'il permet d'effectuer – enregistrement du nom du conducteur, de l'heure de départ, du kilométrage et de la vitesse – les véhicules étaient utilisés sans aucun ménagement), de mieux assurer la sécurité des passagers et des véhicules (grâce aux limites de vitesse qu'il impose) et d'éviter les vols. Grâce à Carlog, la Mission prévoit une diminution de 59,6 % au titre des réparations et de l'entretien et une réduction de 29,1 % au titre des pièces de rechange (non compris les pièces nécessaires à titre exceptionnel pour des raisons de sécurité) en 2004/05 par rapport à 2003/04.

8. Le Comité est préoccupé par les retards dans la nomination d'un assistant spécialiste de la sécurité aérienne (par. 22).

L'assistant spécialiste de la sécurité aérienne a été recruté.

9. Le Comité demande qu'à l'avenir, des informations soient fournies au sujet de

La MONUG se pliera à cette demande.

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
9. Le Comité demande qu'à l'avenir, des informations soient fournies au sujet de l'utilisation des appareils par du personnel autre que celui de la Mission et des remboursements correspondants (par. 23).	La MONUG se pliera à cette demande.
10. Le Comité constate que le budget ne contient aucune information sur les contributions versées par le Gouvernement géorgien dans le cadre de l'accord sur le statut de la Mission. Il demande que des informations à ce sujet soient présentées dans les budgets futurs (par. 25).	La MONUG ne reçoit actuellement aucune contribution du Gouvernement géorgien dans le cadre de l'accord sur le statut de la Mission. Toutefois, des négociations sont en cours pour qu'elle soit exemptée des redevances de navigation aérienne et d'autres charges connexes.

Annexe

Organigramme



